

La lutte contre le réchauffement climatique peut-elle être féminine et décolonisée ?



Axelle Fischer

Mars 2022

À l'occasion des 60 ans d'Entraide et Fraternité (que, par souci de concision, nous nommerons « EF » ci-dessous), l'ONG de solidarité internationale (également reconnue comme association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie Bruxelles) a publié une étude intitulée « Agir pour la justice sociale dans le monde¹ ». Cette réflexion questionnait, à partir de notre vécu, l'action associative autour de défis à venir considérés incontournables. Il manquait à cela la mise en débat permettant une nouvelle prise de recul et l'élaboration collective de pistes d'espoir et d'action. C'est ce que cette analyse se propose de faire, en pointant les questions de décolonisation, de lutte contre le réchauffement climatique et d'intégration du genre comme indissociables. Notre postulat est que, sans la pleine participation des populations des pays appauvris et sans la prise en compte de la voix des femmes, il ne pourra y avoir de réelles avancées dans la sauvegarde de notre planète.

Ce sont les questions difficiles qui sont les plus importantes

Le 27 mai 2021, lors d'une rencontre en ligne² intitulée « La solidarité internationale d'hier à demain » organisée par Entraide et Fraternité (EF) et à laquelle ont participé aussi bien des partenaires de pays appauvris (parmi lesquels nous citerons ici Ricot Jean-Pierre, directeur de programme de l'association PAPDA³ en Haïti) que des partenaires associatifs belges et internationaux. Cette analyse reprend plus particulièrement les éléments sur lesquels EF se positionne à partir des réflexions partagées avec Nicolas Van Nuffel, président de la Coalition Climat en Belgique et Josianne Gauthier, secrétaire générale de la CIDSE, réseau international des ONG catholiques de développement - deux réseaux dont EF fait partie.

Comme nous le verrons ci-dessous, les trois enjeux que nous avons pointés, à savoir la décolonisation, la lutte contre le réchauffement climatique et la prise en compte des relations de genre, sont intrinsèquement liés. D'abord parce qu'ils sont tous trois des **enjeux de justice** devenus incontournables et urgents si nous ne voulons pas voir s'aggraver les colères et conflits causés par l'exclusion voulue et entretenue des femmes et des populations des pays appauvris ; si nous voulons sauvegarder la terre et l'être vivant qui l'habite... végétal, animal et humain.

Ensuite, parce que nous sommes convaincu·es que les **mécanismes de toute-puissance et de paternalisme** qui guident historiquement l'exploitation de la nature et de l'humain sont confrontés à un vent de courage et de liberté de plus en plus médiatisé (grâce entre autres au réseaux sociaux) et donc incontournable dans la sphère publique.

Enfin, parce que ces trois thématiques posent la question des **acteurs et actrices en présence** : la construction de solutions durables ne pourra se faire sans l'inclusion des femmes, des diasporas comme des populations des pays touchés en première ligne... entre autres les pays insulaires, premières victimes du réchauffement climatique. Pensons, par exemple, à l'image ayant fait le tour du monde à l'occasion de la COP 26⁴ : le ministre des Affaires étrangères de l'archipel des Tuvalu (petit pays des îles du Pacifique) se met en scène

¹ <https://www.entraide.be/agir-pour-la-justice-sociale-dans-le-monde>

² rassemblant plus de 70 participant·es

³ <http://www.papda.org/> Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif

⁴ Du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow en Écosse

les pieds dans l'eau pour interpeller les dirigeant-es du monde sur les conséquences du réchauffement climatique⁵.

« *Ce sont les questions difficiles qui sont les plus importantes* », nous dit Josianne Gauthier, secrétaire générale de la CIDSE : extractivisme, colonialisme, sexisme et racisme révèlent des mécanismes d'une gestion désincarnée de l'humain et de la terre ; des « utilités » que l'on peut jeter par la suite. Ces questions ne font pas l'unanimité et doivent être abordées dans toute leur complexité, à la fois avec humilité et ambition. C'est ce que EF et ses partenaires s'efforcent de faire.

Vers un partenariat décolonisé⁶ ?

De prime abord, il convient d'avoir une position claire sur le colonialisme. Quelle que soit la bonne volonté d'individus portés par le souci du bien de leur prochain et la volonté d'apporter la modernité, **la colonisation, d'un point de vue politique, sous couvert de « mission civilisatrice et humanitaire », était un système injuste, construit sur l'exploitation, le racisme, le paternalisme et la violence.**

Est-on aujourd'hui libéré de ces prismes ? On est bien sûr aujourd'hui éloigné de la vision d'un Harry Truman⁷ invitant à mettre « *les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées.* » Mais l'idée que le cadre de développement occidental est « supérieur » reste prégnante et une forme d'inertie des mentalités nous convie à la lucidité : la coopération au développement, sous certains aspects, est imprégnée d'approches coloniales.

Restent alors deux questions cruciales pour le monde associatif aujourd'hui : quels rapports entre États, entre régions du monde, permettraient de décoloniser notre héritage mental, fortement imprégné par notre vision occidentale de ce qu'est (ou devrait être) le



« développement » ? Et, question inconfortable : peut-on être ONG de solidarité internationale, soutenir l'autonomisation tout en imposant (oh paradoxe !) de manière unilatérale des contraintes administratives et culturelles toujours plus lourdes ? En d'autres mots, comment l'associatif peut-il se poser comme acteur de ce processus de décolonisation de nos relations internationales ?

Prenons l'exemple d'Haïti, premier pays à se libérer du joug colonial (1804), plus de 150 ans avant la plupart des autres pays colonisés. Aujourd'hui, Haïti croule toujours sous la dette extérieure ; le pays reste sous le joug économique-politique des puissances enrichies et sa population pauvre dépend en partie du bon vouloir d'une aide internationale ainsi que des logiques de débrouille et de solidarité intra-communautaire.

⁵ <https://information.tv5monde.com/info/cop26-un-discours-les-pieds-dans-l-eau-pour-alerter-sur-la-montee-des-oceans-431809>

⁶ Cette partie a été rédigée avec l'appui de Renato Pinto d'Action Vivre Ensemble ainsi que d'Hélène Capocci, Catherine Daloz et Bruno di Pasquale. Qu'ils et elles en soient remerciés.

⁷ 33^e président des États-Unis en fonction de 1945 à 1953

La rançon de l'indépendance

Haïti a dû payer à la France, à partir de 1825, la « rançon de l'indépendance » afin d'indemniser les anciens propriétaires d'esclaves. Cette rançon a été imposée sous la menace d'une invasion militaire et d'une restauration de l'esclavage. Elle constitue de toute évidence une dette illégitime que la population haïtienne n'a fini de payer qu'en 1947.

Pour Ricot Jean-Pierre, directeur de la PAPDA en Haïti, la décolonisation n'est pas seulement un moment historique. Si on se réfère à un auteur comme Frantz Fanon⁸ qui parle de *décolonialité*, il est nécessaire d'oser regarder l'histoire en face et de l'aborder dans la perspective non seulement de ceux qui écrivent l'histoire, mais aussi de ceux et celles qui la façonnent. **Première étape donc : écouter, de leur bouche, leur histoire et leur lutte, restituera à ces communautés leur souveraineté, leur dignité de peuple.** Les luttes actuelles du peuple haïtien mettent en exergue des années de colère et d'impuissance face non seulement aux catastrophes (erronément appelées naturelles), mais également à un déficit de l'État⁹ tout comme à l'exploitation humaine par la Communauté internationale sous couvert d'aide internationale. Pour Ricot Jean-Pierre : « *10 000 ONG ont envahi Haïti après le tremblement de terre, elles ne font qu'ôter aux Haïtiens leur capacité d'action et leur dignité, car cette aide humanitaire déshumanise les acteurs de la société civile en en faisant des objets de la finance ou de la coopération internationale* ».

Pour qu'une relation dite partenariale (sous-entendu sur un pied d'égalité) puisse être au centre des luttes populaires d'émancipation et de libération des populations dans les pays du Sud, il faut prendre en compte l'histoire, la culture, les traditions, le patrimoine, les formes spécifiques d'organisation qui confèrent aux peuples leur identité propre et leur droit à l'autodétermination. **À partir de l'imperfection de ce que nous sommes, en tant qu'ONG, il y a donc une possibilité d'action nous permettant de rompre progressivement avec le modèle néocolonial intrinsèque à l'aide au développement.** D'abord dans la co-construction de la relation partenariale : relevons qu'historiquement, EF a fait le choix de ne pas avoir de coopérants salariés belges dans les pays partenaires mais de travailler avec des collaborateurs et collaboratrices dans ces pays.

Mais cela ne suffit pas. Il est important de créer un environnement favorable au renforcement de ce partenariat décolonisé, en tenant compte de la culture, de l'identité, de l'organisation locale. Pour cela, il est nécessaire de s'intéresser et de s'impliquer avec les partenaires dans les dynamiques endogènes des populations, qui permettent aux communautés de s'affirmer dans des initiatives y compris religieuses ou politiques, qui répondent à leurs traditions, à leur capacité de s'adapter à un monde changeant et en crises multiples, à s'impliquer dans des espaces d'articulation et d'expression politique. Soulignons l'initiative du Synode post amazonien qui, bien qu'organisé dans les logiques vaticanes traditionnellement masculines (nous y reviendrons) et descendantes, a innové en impliquant activement des représentants des populations indigènes d'Amazonie, en les écoutant sur les répercussions qu'ont les relations internationales et le commerce sur l'exploitation du peuple et les ressources de l'Amazonie ; en leur laissant une place centrale dans l'expression d'alternatives de « sauvegarde de la Création »¹⁰.

⁸ Psychiatre et essayiste français, marqué par la lutte pour l'indépendance algérienne.

⁹ Voir à ce sujet l'intervention de Frédéric Thomas, chercheur du CETRI, le 30 août sur France Culture le <https://www.cetri.be/Le-seisme-en-Haiti-detourne->

¹⁰ Voir à ce sujet l'article <https://www.cidse.org/fr/2019/11/26/within-our-common-home-reflections-on-the-pan-amazonian-synod/>

Mais cet « environnement favorable » doit commencer en interne, dans la gestion d'ONG et d'associations d'éducation permanente, comme EF, soucieuses d'impliquer les citoyens et citoyennes dans la construction de solutions : **quel « héritage mental » reste-t-il de du système colonial dans nos esprits, dans nos idées, dans nos pratiques ?** Ne trouve-t-on pas des accents misérabilistes dans nos communications ? Le risque de présenter une vision stéréotypée du Sud ne persiste-t-il pas ? Et encore, quelle place pour nos partenaires dans l'évaluation, la préparation et la détermination des priorités dans nos programmes de travail ? Pour Sandrine Ekofo, chargée de mission Congo et Afrique centrale chez Broederlijk Delen¹¹, une part de l'évolution passe par plus de diversité au sein même de nos organismes, tant au niveau du personnel employé que des instances et des volontaires.



Apprendre du passé, désapprendre ce qui est peut-être trop profondément ancré en nous et partager le pouvoir : trois clés qui nous permettront de déverrouiller petit à petit les cadenas de cet héritage colonial qui nous enchaîne encore.

Convergences des luttes contre le réchauffement climatique

La terre s'est déjà réchauffée de plus de 1°C depuis le début de la révolution industrielle. Le réchauffement climatique est bien là.

Le protocole de Kyoto en 2002 et, pour lui donner une suite, le sommet de Copenhague en 2009, puis des sommets (récemment la COP 26 à Glasgow) qui se sont succédé... des sommets tous plus stratégiques et « de la dernière chance » les uns que les autres et pourtant aux résultats décevants au regard des enjeux pour le futur de notre planète. Après plus de 20 ans de luttes, le secteur associatif organisé doit se poser la question de son rôle, y compris par rapport aux mouvements sociaux émergents, plus horizontaux, plus radicaux, plus directs dans leurs actions. Face à l'urgence et à la résistance du système, nos modes d'action appartiennent-ils au passé... comment peut-on garder la « pêche » ou la « patate » ?

L'enjeu climatique est un enjeu de justice. Au départ, un enjeu nord-sud (EF choisit la terminologie « enrichis » et « appauvris » pour mettre en évidence les logiques d'interdépendances). Nicolas Van Nuffel, Président de la Coalition climat, témoigne : « *Cet enjeu de justice, je l'ai vécu dans mes tripes quand en 2011 j'ai accompagné des journalistes au Vietnam dans le delta du Fleuve Rouge, où j'ai vu la mer monter. Pas comme un concept. Un puits d'eau douce envahi par l'eau de mer. Des rizières envahies par le sel et devenues improductives. Les agriculteurs s'étaient reconvertis en éleveurs de crevettes et de poisson, ce qui les avait poussés à s'endetter* ».

Cette injustice se vit dans chaque pays appauvri où ce sont systématiquement les populations les plus pauvres qui sont le plus impactées par le dérèglement climatique...

Cette injustice se vit aussi chez nous, en Belgique : les premières victimes des inondations du mois de juillet 2021 sont les personnes qui habitaient dans le bas des villes, près des cours d'eau, dans des habitats fragiles. En septembre 2021, Action Vivre Ensemble, association

¹¹ Cette dernière interpellait salarié-es et volontaires d'EF à l'occasion des journées d'Automne ayant lieu les 30 septembre, 1 et 2 octobre dans le domaine de Chevetogne.

sœur d'Entraide et Fraternité, a invité le climatologue Jean-Pascal Van Ypersele à rencontrer des associations de lutte contre la pauvreté qui ont été sinistrées par les inondations. Il est important que le monde scientifique puisse aller à la rencontre, sur le terrain, des personnes qui souffrent. De lui permettre de mieux comprendre les réalités quotidiennes vécues par les personnes en situation de précarité et de s'en faire le témoin dans les médias. Bouleversé, le climatologue a confié : « *Il faut venir ici pour le voir. J'ai lu tous les articles mais être ici, c'est du concret. Ça montre bien que la situation est encore pire. Je suis scientifique. Je travaille sur le climat depuis 40 ans. Souvent, les conséquences du changement climatique, ce ne sont que des chiffres. Ici, c'est la dure réalité* ».

Le rapport du GIEC¹² en 2018 dit qu'il est techniquement possible de maintenir le réchauffement en-dessous du « 1,5°C », ambition politique obtenue par les pays du Sud à la COP 21. D'un point de vue économique, des études montrent que nous avons énormément à y gagner (création d'emplois...)¹³. Pour le Président de la Coalition Climat, il est donc possible d'allier prospérité, respect des limites de la planète et justice sociale. Pourtant, la déclaration au lendemain de la COP 26¹⁴ (et l'empêchement pour les mouvements sociaux de participer activement aux débats¹⁵) a suscité une grande déception. Il est donc permis de mettre légitimement en doute la volonté politique de traduire des engagements (déjà peu ambitieux) en actes.

Pour que ce soit politiquement possible, nous devons travailler ensemble : associations et ONG en Belgique, mouvements sociaux, diasporas et partenaires des pays appauvris ... cette question demande une large convergence des forces et des stratégies, il s'agit d'une co-responsabilité.

Damien Charles, de l'association Quinoa, spécialiste de la théorie de l'engagement et de la militance, montre que trois positionnements coexistent au sein de la société civile impliquée dans la sauvegarde de la planète¹⁶ :

- **Contre** le pouvoir : s'opposer au gouvernement, entraver son action.
- **Sans** le pouvoir : se passer du gouvernement pour mettre en place des initiatives.
- **Avec** le pouvoir : être subventionné pour faire du plaidoyer politique, écrire des études, essayer d'influencer le gouvernement.

EF, par son action dans la durée sur le système, se place dans la deuxième (appui aux projets agroécologiques dans les pays appauvris) et troisième catégorie mais se doit de respecter, voire d'encourager et d'appuyer les initiatives prises par les autres acteurs. La naissance de nouveaux mouvements sociaux (comme Les jeunes pour le climat, Extinction Rebellion ou EZLN¹⁷) est en soi une réelle victoire. Ces jeunes viennent rafraîchir et renouveler des engagements et des mobilisations. Leur « radicalité » les encourage à désobéir lorsque cela a du sens, à descendre dans la rue pour réclamer inlassablement de l'action politique.

En tant association de solidarité internationale et d'éducation permanente, EF traduit son engagement pour le climat par un travail à long terme avec ses partenaires pour s'attaquer aux racines des problèmes. Cela implique également de créer du lien entre les combats :

¹² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

¹³ Voir l'étude de la Commission mondiale sur l'économie et le climat publiée en 2018 : <https://miniurl.be/r-3zy0>

¹⁴ <https://www.un.org/en/climatechange/cop26>

¹⁵ Voir entre autres <https://www.cidse.org/fr/2021/11/08/inside-cop-26-interview-with-lydia-machaka/>

¹⁶ Journées d'Automne d'Entraide et Fraternité des 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2021.

¹⁷ Ensemble zoologique de libération de la nature, qui reprend les initiales de l'Armée zapatiste de libération nationale du Chiapas au Mexique.

justice climatique, justice sociale, souveraineté alimentaire, « gilets verts/gilets jaunes ». Enfin, de donner la parole aux personnes concernées, de ne pas parler à la place des gens. Dans une logique de décolonisation, comme nous le soulignons plus tôt.

Le but de cette classification n'est donc pas de montrer qu'une stratégie est meilleure que l'autre. **Les trois stratégies se valent, se complètent et sont nécessaires pour amener le changement.** C'est la co-existence de différents types de prises de parole et d'actions qui ont mené, entre autres, à la victoire dans la bataille des idées : il y a 15 ans, de nombreux leaders politiques mettaient encore en doute l'existence du réchauffement climatique. Les « climatosceptiques » d'hier ont changé leurs discours. Le réchauffement climatique a pris une réelle place dans les débats de société.

Ensuite, certains actes sont perceptibles (même si pas encore suffisants). Ainsi, le *Green deal*¹⁸ européen qui prévoit une baisse des émissions de CO₂ de 55% en 2030. Autre exemple : lors de l'Accord de Paris (traité international adopté en 2015), la Coalition Climat avait calculé que la somme des engagements nous menait à un réchauffement de 3,7 degrés. Recalculée récemment, la somme des résultats des engagements actuels nous mène à 2,5°C au niveau mondial. Ce n'est pas encore assez mais c'est une avancée. Les mobilisations ont eu un impact.

Et les femmes dans tout ça ?

En quelques mots, la CIDSE résume l'état du monde au regard de la place et de l'attention qui est donnée au sort des femmes : « (...) Il existe une inégalité systémique entre les femmes et les hommes (...). Partout dans le monde, les femmes continuent de se heurter à un accès limité aux ressources et à leur contrôle. Les femmes sont largement sous-représentées dans les processus décisionnels qui façonnent leur vie et leur société. L'inégalité entre les sexes est renforcée chaque jour par des attitudes, des pratiques et des structures discriminatoires. L'inégalité vécue par les femmes entrave le progrès de la moitié des sociétés et constitue un obstacle fondamental au développement humain intégral et à la justice sociale »¹⁹.

L'égalité des sexes est donc un problème systémique.

Parler publiquement de genre dans une ONG catholique n'est pas aisé : d'abord parce que les hautes sphères de l'Église sont presque exclusivement masculines (alors que les « petites mains » sont largement bénévoles et féminines) ; ensuite, les abus sexuels révélés ces dernières années ont décrédibilisé l'institution et ses règles qui semblent à beaucoup d'un autre âge. Enfin parce que, au sein de l'Église, nombreux sont ceux pour qui le mot « genre » résonne comme un vaste complot destiné à nier les différences sexuelles... mettre le genre comme axe transversal donc omniprésent de notre travail, est-ce un défi qui a du sens ou est-ce un risque de se mettre en porte-à-faux par rapport à l'institution ?

Cette question requiert un bref détour historique pour bien comprendre d'où nous parlons.

Une mission et une identité définies par une Église marquée par le Concile Vatican II

¹⁸ Présenté le 11 décembre 2019 par la Commission Européenne, le « Pacte vert » européen Pacte constitue un ensemble de mesures visant à faire de l'Europe un continent « climatiquement neutre » d'ici 2050.

¹⁹ <https://www.cidse.org/fr/areas-of-work/gender-equality/>

EF et AVE ont fêté respectivement leur 60 et 50 ans en 2021. La naissance de nos organisations est loin d'être un moment neutre dans l'évolution de l'Église catholique. Nous sommes dans les années 60 sous Vatican II²⁰ et nés de la Constitution Pastorale *Gaudium et Spes*, véritable plaidoyer pour une Église ouverte sur le monde.

Émanation de l'Église institutionnelle, nos associations n'ont cessé d'être nourries par une Église proche du peuple, de la base : en 1968 à Medellín (Colombie), les évêques latino-américains manifestent leur « option préférentielle pour les pauvres ». Toujours en Amérique latine, le courant de la « théologie de la libération », pourtant décrié par certains, nous sera d'une grande inspiration car définissant les pauvres comme les acteurs de leur propre histoire. Souvenons-nous des paroles de Dom Helder Camara dans un contexte de guerre froide « Quand je donne à manger aux pauvres, on m'appelle un saint. Quand je demande pourquoi ils sont pauvres, on m'appelle communiste ». Voilà donc notre mission définie : lutter contre la pauvreté et les injustices de ce monde (là-bas mais aussi chez nous avec Action Vivre Ensemble). Nous visons donc un changement structurel, mais pas n'importe comment : AVEC les plus pauvres et exclus. Cela veut dire, entre autres, que les chrétiens ont la responsabilité de (pour reprendre les termes de Joseph Folliet, militant catholique et sociologue) tenir la « Bible dans une main et le journal dans l'autre ». Cela veut dire aussi que nous devons être des « Signes des temps » (pour reprendre une autre formule constitutive du Concile Vatican II) : d'une part renaître d'une pratique réflexive (c'est-à-dire que notre action puisse évoluer à la lumière des signes des temps) et d'autre part être en accompagnement critique des changements de notre temps²¹.

Si nous faisons ce détour historique, c'est parce qu'il nous semble que des membres de l'Église se positionnent aujourd'hui en contradiction avec une inspiration importante de la construction de la pensée et de l'action catholiques : **la reconnaissance de victimes et exclu-es de nos sociétés, qui sont majoritairement des femmes, mais aussi la reconnaissance de leur rôle dans le changement social et la sauvegarde de notre « maison commune ».**

En effet, il n'y a actuellement au sein de l'Église pas de réel débat sur le fait que les femmes sont victimes. La violence et les injustices économiques sont pourtant largement documentées. Pour beaucoup de femmes impliquées dans l'Église, il en va de sa crédibilité de se prononcer sur cette question, de se dire en recherche d'égalité et de respect de la dignité humaine. La conversion intégrale appelée de ses vœux par le pape François dans l'encyclique *Laudato si'* (2015) nécessite une harmonie avec tout ce qui vit sur cette terre.

Bien entendu, nous pouvons identifier de nombreuses évolutions positives, entre autres au niveau de la place des femmes dans les structures d'Église. Nous pouvons citer à ce sujet des exemples à trois niveaux, du micro vers le macro :

- Dans nos propres organisations d'Église, il a eu beaucoup de changements en peu de temps. Il y a cinq ans, le conseil des directeurs de la CIDSE était composé majoritairement d'hommes. Aujourd'hui, 40% des directeurs sont des femmes.
- Dans son rapport annuel 2019²², l'Église de Belgique identifie que 55% des personnes actives dans l'Église (au niveau interdiocésain, dans les diocèses et au niveau local) sont des femmes. Ces dernières sont donc très actives dans la vie de l'Église mais de

²⁰ Le concile Vatican II s'est déroulé de 1962 à 1965. Il marque l'ouverture de l'Église au monde moderne et à la culture contemporaine.

²¹ MOLITOR, Michel. *Christianisme et résistance*. Janvier 2017.

²² <https://newsletter.cathobel.be/rapport-annuel-eglise/rapport-annuel-eglise-2019.pdf>

manière moins visible. L'objectif énoncé dans le rapport est pourtant clairement que « *les femmes puissent accéder, au sein de l'Église catholique belge, autant à des tâches d'exécution qu'à des tâches dirigeantes* ».

- Le pape François a lancé un mouvement important pour faire évoluer la place des femmes, entre autres en nommant des femmes à des niveaux de responsabilité importante. Ainsi, en août dernier, la religieuse et économiste de formation, Alessandra Smerilli, a été nommée à la tête du dicastère²³ pour le développement humain.

Ce n'est pas cosmétique (sans jeu de mot). Il s'agit d'un véritable enjeu de *pouvoir*, mot dont nous pouvons ici utiliser la double signification : à la fois autorité et possibilité d'action.

Cependant, il reste beaucoup d'étapes à franchir avant que la question de l'égalité et équité entre les femmes et les hommes fasse partie intégrante de la vie de l'Église catholique, encore marquée par une logique patriarcale et hiérarchique. Ainsi, les encycliques *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti* du pape François, reconnues comme avant-gardistes y compris par des acteurs et actrices externes à l'Église, restent prudentes à ce sujet et le genre semble y avoir été oublié.

Voilà donc un important défi au vu du contexte ecclésial d'aujourd'hui : comment, en tant qu'organisme d'Église, peut-on prendre cette question avec autorité et affirmer qu'on va défendre l'égalité « simplement » parce que c'est la bonne chose, la chose juste à faire ?

Pourquoi « ça bloque » ?

Pour Josianne Gauthier, il est donc, encore aujourd'hui, difficile de parler de genre. Comme la question de la décolonisation, cette question nous met devant nos blessures, les injustices dont on se sent parfois complice, auxquelles on s'est habitué et ce n'est pas confortable.

Ensuite, nous sommes ici également devant un débat de mot et de concepts. Parler de « genre » au sein de l'Église, c'est risquer de heurter des sensibilités éthiques. Le genre étant directement compris comme liés aux questions de morale sexuelle et de non-acceptation des différences biologiques. [Mais on parle de notre humanité, de notre solidarité en tant que famille humaine et c'est l'élément de base de la foi chrétienne : l'amour de son prochain.](#)

Enfin, ça « bloque » parce que parler de genre ébranle inévitablement le confort des privilèges. Cela nous conduit à parler de victimes d'injustices ; or, qui bénéficie de ces injustices ? C'est difficile de se défaire d'un avantage, d'accepter de partager son espace et sa voix avec d'autres. Il se fait que dans l'Église, les bénéficiaires sont des hommes blancs. Le lien avec le colonialisme est donc très clair. Parler de genre, c'est parler de justice, de dignité, d'égalité, c'est reconnaître les systèmes d'exploitation et les structures institutionnelles, humaines, et de voir comment les déconstruire.

Pour faire évoluer les mentalités, la logique de l'éducation permanente reste inspirante car il s'agit d'abord d'oser la parole, de reconnaître des faits et d'en comprendre les rouages pour ensuite commencer à déconstruire les habitudes : a-t-on le courage d'aborder ces questions de la bonne manière, d'entrer en dialogue et d'accepter les différences de points de vue ?

Sur les questions environnementales, la place des femmes doit devenir centrale et ce pour deux raisons :

²³ Sorte de ministère de la curie romaine

- Le changement climatique exacerbe les inégalités de genre : les femmes sont les principales victimes des changements climatiques. Comme nous l'a rappelé Nicolas Van Nuffel, ce sont les femmes et les filles qui, chargées d'aller chercher l'eau (tâche imposée par la culture patriarcale), voient leur charge alourdie par le contexte climatique et sont donc privées d'école.
- Pourtant, ce sont elles qui sont les principales actrices de solutions innovantes : comme l'indique une étude²⁴ de la CIDSE : les femmes jouent un rôle essentiel dans la réponse au changement climatique en raison de leurs connaissances et de leurs *leaderships* locaux, par exemple dans la gestion durable des ressources ou dans la conduite de pratiques durables au niveau des ménages et de la communauté ».

Il est donc nécessaire de mettre en équilibre la balance : de donner les mêmes chances aux femmes, en termes d'éducation, de participation à la vie communautaire mais aussi d'accès à la terre. Cela passe par des changements législatifs pour que les femmes aient les mêmes droits fonciers que les hommes (droit de propriété) mais aussi par le changement de mentalité...

L'espoir est un muscle

Malgré les constats alarmants posés à travers cette analyse, Entraide et Fraternité se positionne dans une optique positive et volontariste. Nous prônons un monde qui allie prospérité, respect des limites de la planète et justice sociale. C'est notre utopie, un rêve qui peut devenir réalité pour autant qu'il y ait de la créativité et de la volonté pour apprendre du passé, désapprendre ce dont il faut nous défaire et qui est profondément ancré et accepter de partager le pouvoir.

Pour lutter de manière efficace contre le réchauffement climatique, il est nécessaire d'impliquer les principales personnes concernées à savoir les plus pauvres et exclu-es... les populations des pays pauvres et particulièrement les femmes.

Des outils et des pistes existent. C'est le sens de l'action d'EF en soutien à l'agroécologie : en tant que mode d'organisation du système alimentaire basé sur des techniques respectueuses du vivant ; en tant que garantie d'une dimension politique changeant les rapports de force habituellement en vigueur.

*« On a besoin des deux énergies : la colère et l'espoir.
La colère nous met debout, l'espoir nous fait avancer »*

Nicolas Van Nuffel
Président de la Coalition Climat

« L'espoir est un muscle qu'il faut exercer »

Josianne Gauthier
Secrétaire générale de la CIDSE

²⁴ <https://www.cidse.org/fr/2021/12/15/grassroots-women-and-their-communities-at-the-centre-of-climate-solutions/>